



**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE
L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

THIS DOCUMENT CONTAINS A SECURITY REQUIREMENT
CE DOCUMENT CONTIENT DES EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ

**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À :**

By e-mail to: - Par courriel au :
Jessica.hanschell@tc.gc.ca

Attention: - Attention :
Jessica Hanschell
Procurement Specialist
Transport Canada

Solicitation Closes - L'invitation prend fin
At - à :
2:00 PM - 14:00

On - le :
November 17, 2023 - 17 novembre 2023

Time Zone - Fuseau Horaire :
Eastern Standard Time - Heure Avancée de l'Est

Title - Sujet Analysis and Advisory Services on the Canadian Air Sector Recovery - Services d'analyse et de conseil sur la reprise du secteur aérien canadien		Amendment No. - N° modif. 02
Solicitation No. N° de l'invitation T8080-230168	Date of Amendment Date de modification November 2, 2023 - 2 novembre 2023	
Address enquiries to: - Adresser toute demande de renseignements à : Jessica Hanschell E-Mail Address - Courriel Jessica.hanschell@tc.gc.ca		
Destination See herein - Voir aux présentes		

Instructions: Municipal taxes are not applicable. Unless otherwise specified herein all prices quoted must include all applicable Canadian customs duties, GST/HST, excise taxes and are to be delivered Delivery Duty Paid including all delivery charges to destination(s) as indicated. The amount of the Goods and Services Tax/Harmonized Sales Tax is to be shown as a separate item.

Instructions : Les taxes municipales ne s'appliquent pas. Sauf indication contraire, les prix indiqués doivent comprendre les droits de douane canadiens, la TPS/TVH et la taxe d'accise. Les biens doivent être livrés « rendu droits acquittés », tous frais de livraison compris, à la ou aux destinations indiquées. Le montant de la taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée doit être indiqué séparément.

Delivery required OR requested Livraison exigée OR demandée See herein - Voir aux présentes OR	Delivery offered Livraison proposée Not applicable - Sans objet
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print): La personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie) :	
Name - Nom	Title - Titre
Signature	Date

1.1 CETTE MODIFICATION DE L'INVITATION EST ÉMISE AFIN DE :

A. Fournir des précisions et des réponses aux questions de fournisseurs potentiels.

1.2 CETTE INVITATION EST MODIFIÉE COMME SUIT :

A. Questions et réponses :

Question 1	Dans l'évaluation h) de C3, les soumissionnaires sont priés de fournir « une ventilation des coûts, y compris les frais généraux de gestion de projet et le niveau d'effort individuel livrable ». Pouvez-vous s'il vous plaît confirmer quelles informations sur les coûts sont requises ? Notre compréhension est que toute information financière ou tarifaire ne doit pas être incluse dans la section technique et uniquement dans la section financière.
Réponse 1	L'élément h) répertorié dans le critère technique coté E3 a été supprimé. Veuillez vous référer à la section C modifiée. Critères techniques cotés de la PIÈCE JOINTE 1 DE LA PARTIE 4 - CRITÈRES D'ÉVALUATION ci-dessous.

Question 2	Le soumissionnaire peut-il proposer d'inclure des tâches facultatives pendant la période de base du contrat ?
Réponse 2	Les tâches en option seront autorisées par Transports Canada et dépendront du temps et des ressources disponibles au cours de l'année de base par rapport aux années facultatives.

Question 3	Est-il satisfaisant de soumissionner initialement avec une liste aveugle de projets avec des descriptions qui, selon nous, répondent aux exigences de MT4, MT5, R1 et R2 pour éclairer votre évaluation initiale et nous pouvons négocier des présentations aux clients sponsors si/quand vous êtes plus proche d'une décision ?
Réponse 3	Transports Canada exige les détails des références du client avant la clôture des soumissions afin d'éviter de retarder la date de début du contrat. Étant donné que l'obtention de l'autorisation préalable des clients peut prendre un certain temps, Transports Canada pourrait envisager de confirmer auprès des soumissionnaires si l'autorisation du client a été obtenue avant de contacter les références. Toutefois, cette décision sera à la discrétion de Transports Canada lors du processus d'évaluation des soumissions.

Question 4	À la page 18, paragraphe A, la DP indique que « Pour tous les critères d'évaluation énumérés ci-dessous dans le tableau 1 Critères techniques obligatoires et le tableau 2 Critères techniques cotés, le soumissionnaire et ses ressources proposées doivent démontrer leur expérience dans l'utilisation des descriptions de projet qui doivent inclure les éléments suivants énumérés a) à k) : » Nous interprétons cette déclaration comme une indication selon laquelle le soumissionnaire peut utiliser les qualifications des membres de son équipe proposés pour répondre au tableau 1 MT et au tableau 2 RT. Est-ce correct?
Réponse 4	Oui, à condition que toutes les informations demandées soient fournies.

B. SUPPRIMER la section C. Critères techniques cotés de ANNEXE 1 À LA PARTIE 4 - CRITÈRES D'ÉVALUATION Critères d'évaluation technique et REMPLACER par ce qui suit :

C. Critères techniques cotés

Les soumissions qui répondent à tous les critères techniques obligatoires seront évaluées et cotées selon les critères qui figurent dans le **Tableau 2 (Critères techniques cotés)** ci-dessous.

Les soumissions n'ayant pas obtenu le nombre minimal de points requis seront déclarées irrecevables. Chaque critère technique coté doit être traité séparément.

Pour tous les critères d'évaluation énumérés dans les critères techniques évalués qui figurent au Tableau 2, à l'exception de E4, doivent comprendre les points a) à k) indiqués dans la Section A.

Tableau 2 : Critères techniques cotés

Point	Exigence	Note maximale	Renvoi à la proposition (numéro de page)
<p>E1 Expertise et connaissance approfondie des prévisions concernant la circulation des passagers aériens</p>	<p>Le soumissionnaire doit démontrer qu'il respecte le critère E1 en fournissant les détails de jusqu'à cinq (5) prévisions* distinctes réalisées au cours des dix (10) années précédant la date de clôture de la soumission.</p> <p>Les descriptions des prévisions doivent être présentées sur au plus trois (3) pages par prévision, qui doivent comprendre les points a) à k) de la Section A ci-dessus ainsi qu'une brève description de la méthodologie utilisée. Seules les trois (3) premières pages présentées seront examinées. Toute page supplémentaire sera ignorée comme si elle n'avait pas été présentée.</p> <p>Les prévisions sélectionnées seront cotées quant à leur pertinence pour ce projet, à l'inclusion de prévisions pour le Canada ou les aéroports canadiens fondées sur des facteurs socioéconomiques et liés aux transports, et à la couverture de la période de pandémie de COVID-19 par les prévisions sur les passagers aériens.</p> <p>Le soumissionnaire doit fournir et démontrer :</p> <p>a) Le nombre de prévisions antérieures pertinentes à l'échelle du Canada ou des aéroports canadiens fondées sur des facteurs socioéconomiques et liés aux transports;</p> <p>b) Le nombre de projets antérieurs pertinents qui comprennent des prévisions sur les passagers aériens à court et à moyen terme qui couvrent la période de pandémie de COVID-19 fondées sur des facteurs déterminants comme la macroéconomie, les transports et la santé publique.</p> <p>*Les mises à jour de prévisions peuvent être considérées comme des prévisions distinctes.</p>	<p>Note maximale : 20</p> <p>Note minimale requise : 12</p> <p>a) 10 points : 2 points pour chaque prévision antérieure pertinente**.</p> <p>b) 10 points : 2 points pour chaque prévision pertinente*** qui comprend des scénarios de reprise pour la période de pandémie de COVID-19.</p> <p>**Prévisions à l'échelle du Canada ou des aéroports canadiens fondées sur des facteurs socioéconomiques et liés aux transports.</p> <p>***Prévisions sur les passagers aériens à court et à moyen terme qui couvrent la période de pandémie de COVID-19 fondées sur des facteurs déterminants comme la macroéconomie, les transports et la santé publique.</p>	

Point	Exigence	Note maximale	Renvoi à la proposition (numéro de page)
<p>E2 Expertise et connaissance approfondie de l'économie du secteur aérien du Canada</p>	<p>Le soumissionnaire doit démontrer qu'il respecte le critère E2 en fournissant des descriptions de jusqu'à cinq (5) rapports distincts pertinents* d'au moins 10 pages produits au cours des dix (10) années précédant la date de clôture de la soumission.</p> <p>Les descriptions des rapports doivent être présentées sur au plus trois (3) pages par projet, qui doivent comprendre les points a) à k) de la Section A ci-dessus. Seules les trois (3) premières pages présentées seront examinées. Toute page supplémentaire sera ignorée comme si elle n'avait pas été présentée.</p> <p>Les rapports sélectionnés seront cotés en fonction de leur pertinence* pour le projet, et la pertinence du sujet abordé par les projets sélectionnés.</p> <p>Le soumissionnaire doit fournir et démontrer :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Le nombre de rapports antérieurs pertinents; b) La portée des travaux antérieurs et la couverture de sujets pertinents comme la connectivité, la concurrence entre compagnies aériennes, les prévisions concernant la flotte, les perspectives pour les passagers aériens, et l'analyse des tarifs aériens et des coûts pour les compagnies aériennes. <p>*Couvre les sujets suivants : connectivité aérienne, concurrence entre les compagnies aériennes, prévisions concernant la flotte, perspectives pour les passagers aériens, et analyse des tarifs aériens et des coûts pour les compagnies aériennes.</p>	<p>Note maximale : 10</p> <p>Note minimale requise : 6</p> <ul style="list-style-type: none"> a) 5 points : 1 point pour chaque rapport antérieur pertinent*. b) 5 points : 1 point pour chaque sujet pertinent* couvert. 	
<p>E3 Compréhension du projet et du plan de travail</p>	<p>Le soumissionnaire doit prouver dans son plan de travail que son approche et sa méthodologie pour réaliser le travail et produire les produits livrables attendus liés à chaque tâche de l'énoncé des travaux sont détaillées et démontrent comment il réalisera tous les aspects des travaux, et qu'il comprend les objectifs du travail.</p> <p>Le plan de travail du soumissionnaire doit aussi inclure toutes les étapes requises, de l'ouverture du contrat à son achèvement, pour respecter l'échéancier. Seules les cinq (5) premières pages présentées seront examinées.</p> <p>Ce que le soumissionnaire doit fournir et démontrer :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Les objectifs et la portée du travail exigé; b) Les rôles et responsabilités, avec l'organigramme hiérarchique; c) L'affectation des ressources, la disponibilité du personnel suppléant, et, si possible, un remplaçant du gestionnaire de projet et d'autres employés clés; d) La gestion et l'organisation (structure hiérarchique); d) La stratégie de gestion des risques, en démontrant son efficacité; f) Les techniques de contrôle de la qualité, y compris le contrôle des versions logiciel qui sera utilisé, et le contrôle des documents; et g) Un calendrier, y compris un Tableau des jalons, et une démonstration de la façon dont l'équipe prévoit respecter le calendrier pour chaque produit livrable. La durée du calendrier sera évaluée 	<p>Note maximale : 9</p> <p>Note minimale requise : 6</p> <p>2 points pour avoir fourni le point (a) si le plan de travail démontre une compréhension approfondie* des objectifs et de la portée du travail exigé.</p> <p>2 points si le plan de travail comprend des détails sur les rôles et les responsabilités décrits au point (b).</p> <p>1 point pour avoir fourni des détails concernant les renseignements demandés pour chacun des points c, d, e, f, et g.</p> <p>*Avoir fourni des détails concernant chacune des tâches décrites à l'Annexe A, et avoir clairement défini une portée et des objectifs qui s'harmonisent à l'énoncé des travaux de l'Annexe A.</p>	

Point	Exigence	Note maximale	Renvoi à la proposition (numéro de page)
<p>E4 Expérience de l'équipe qui réalisera les travaux</p>	<p>Le soumissionnaire doit démontrer la capacité du personnel du projet de réaliser les tâches décrites dans l'énoncé des travaux.</p> <p>Le soumissionnaire doit présenter une description soulignant clairement l'expérience du personnel pour chacun des sujets décrits ci-dessous. Cette expérience doit avoir été acquise au cours des 15 années précédant la date de clôture de l'appel de propositions et être pertinente pour chaque sujet.</p> <p>Dans ce critère, il n'est pas nécessaire de démontrer les éléments a) à k) de la section A. Le soumissionnaire doit plutôt démontrer ce qui suit.</p> <p>L'expérience de chaque personne doit être présentée sur au plus cinq (5) pages, en indiquant clairement à quelle tâche l'expérience est liée, et un Curriculum Vitae comprenant une liste de projets sur les sujets pertinents sur lesquels la personne a travaillé. Seules les cinq (5) premières pages présentées seront examinées. Toute page supplémentaire sera ignorée comme si elle n'avait pas été présentée.</p> <p>L'expérience pertinente de chaque personne peut avoir été acquise dans le cadre de différents projets.</p> <p>Le soumissionnaire doit démontrer que ses ressources ont l'expérience suivante de l'économie du secteur aérien du Canada et des prévisions concernant les passagers aériens :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Élaboration de prévisions concernant les passagers aériens du Canada à l'échelle nationale et par secteur (national, transfrontalier et international autre); b. Analyse du secteur aérien du Canada, par exemple la concurrence et la connectivité; c. Expérience de l'élaboration de prévisions sur la flotte du Canada; d. Expérience de l'élaboration de prévisions sur les tarifs aériens et les coûts pour les compagnies aériennes; e. Expérience des autres sujets faisant l'objet de prévisions concernant les passagers aériens. 	<p>Note maximale : 10</p> <p>Note minimale requise : 6</p> <p>2 points pour chaque sujet (de a) à e)) dont le personnel démontre une expérience pertinente (au moins cinq [5] ans d'expérience).</p>	
<p>Note maximale par ressource :</p>			<p>49</p>
<p>Note minimale requise par ressource (60 %)</p>			<p>29</p>

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS ET CONDITIONS DEMEURENT LES MÊMES.